



Avis de convocation Assemblée Générale 28 janvier 2021 et Appel de candidatures 2021 pour le conseil d'administration de RÉCO-Québec

Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée Générale Annuelle de RÉCO-Québec se tiendra le 28 janvier 2021 **de 14h30 à 15h30**, suite à la première activité 2021. Vous pouvez assister à l'assemblée (sans frais) sans participer à la journée conférence. Veuillez confirmer votre présence à Lise St Arnaud à administration@reco-quebec.org d'ici le **22 janvier 2021**.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle

- Rapport des administrateurs
- Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020

Présentation de candidatures aux postes d'administrateurs de RÉCO-Québec

Tout membre régulier ou corporatif de l'association est éligible et peut se porter candidat pour devenir membre du conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration dont le mandat se termine, peuvent se porter à nouveau candidats.

Mises en candidature

Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature d'ici le **25 janvier 2021**, en envoyant un courriel avec leurs coordonnées et une courte lettre de motivation à l'attention de Lise St Arnaud à administration@reco-quebec.org. Les membres du conseil d'administration doivent s'attendre à consacrer au moins une journée par mois à l'administration de l'Association.

Procédure d'élection des membres du conseil d'administration

Pour se prévaloir de son droit de vote, le membre régulier ou le représentant du membre corporatif doit être présent lors de l'assemblée générale annuelle. Si le nombre de mises en candidature excède le nombre de sièges à combler, l'élection se déroulera selon un scrutin secret et les personnes ayant obtenu le plus grand nombre de votes seront élues (le nombre de votes obtenu demeurera secret). Les membres élus au conseil d'administration entrent en fonction au moment de leur élection. Une première rencontre du c.a. se tiendra le jour même, immédiatement après l'AGA, sur les lieux de la conférence.

Sièges en élection

Suivant les statuts et règlements de RÉCO-Québec, le conseil d'administration se compose de neuf (9) membres élus pour une période de deux (2) ans et du Président sortant (lorsqu'applicable). Normalement, la moitié des membres viennent en élection à chaque année. Cette année, 4 sièges sont en élection.

En date du 1^{er} décembre 2019, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Simon Morin (Président) – poursuit son mandat de deux ans
- Bruno St-Onge (Vice-président) – termine son mandat de deux ans en élection
- Léopold Boutin (Secrétaire-trésorier) – termine son mandat de deux ans en élection
- Alexis Beauchamp – poursuit son mandat de deux ans
- Marième Bekkali – poursuit son mandat de deux ans
- Marie-Hélène Boudreau-Picard – poursuit son mandat de deux ans
- Michelle Hébert – termine son mandat de deux ans en élection
- Rayan Roumiquieres - a joint le c.a. en cours de mandat en élection
- Sylvain Sévigny – poursuit son mandat de deux ans